

La variole avant Jenner (XVIIe-XVIIIe siècles) *

par Philippe ALBOU **

*“Celui qui aime quelqu'un à cause de sa beauté,
l'aime-t-il ? non, car la petite vérole qui tuera la beauté
sans tuer la personne fera qu'il ne l'aimera plus”.*

Blaise Pascal, *Pensées*.

Le 26 octobre 1977, un homme nommé Ali Maow Maalin, résidant à Merka en Somalie, contracte une variole dont il se remettra fort bien. L'année suivante, le 26 août 1978, une femme nommée Janet Parker, photographe au laboratoire d'anatomie de Birmingham, contracte accidentellement une variole, provenant du laboratoire de virologie voisin : elle décédera une dizaine de jours plus tard. Bouleversé par la maladie de Mrs Parker, le Pr Henry Bedson, responsable du laboratoire de virologie, se suicide le 1er septembre en se tranchant la gorge à son domicile. Rien ne prédestinait ces trois individus à entrer ensemble dans l'histoire... Pourtant, après 16 ans de recul, ils apparaissent comme les trois dernières victimes, directes ou indirectes, de la variole. Lorsque, deux siècles plus tôt, plus précisément le 14 mai 1796, Edward Jenner, inocula pour la première fois le *cow-pox* des vaches du Gloucester au petit James Phipps, âgé de sept ans, le médecin anglais ne se doutait pas que son geste, répété par la suite un nombre incalculable de fois, allait entraîner l'effondrement de ce fléau de l'humanité et finalement la disparition, tant rêvée, et sans doute définitive de la variole.

Comme l'a dit Pierre Darmon : *“Qui se souvient de ce que fut la variole, avec son cortège de morts et de maux, avec ses séquelles et ses rescapés dont la cécité ou le visage grêlé ornait jadis le paysage du quotidien ? C'est ici que l'histoire a son mot à dire”*. Dans ce même esprit, nous tenterons aujourd'hui d'apercevoir ce que furent les divers aspects de cette maladie, appelée jadis *petite vérole*. Notre exposé se limitera au XVIIe siècle et au début du XVIIIe, c'est-à-dire avant l'époque jennérienne, et s'inspirera particulièrement des documents suivants : *Le Chasse-Vérole des petits enfants*, livre publié à Lyon en 1610 par Claude Chanuel ; quelques *Lettres* du médecin parisien Gui Patin adressées à son ami lyonnais Charles Spon ; et la description des varioles de trois rois de France : Louis XIII, Louis XIV et Louis XV.

* Comité de lecture du 26 mars 1994 de la Société française d'Histoire de la Médecine.

** 13 cours Fleurus, 18200 Saint-Amand-Montrond.

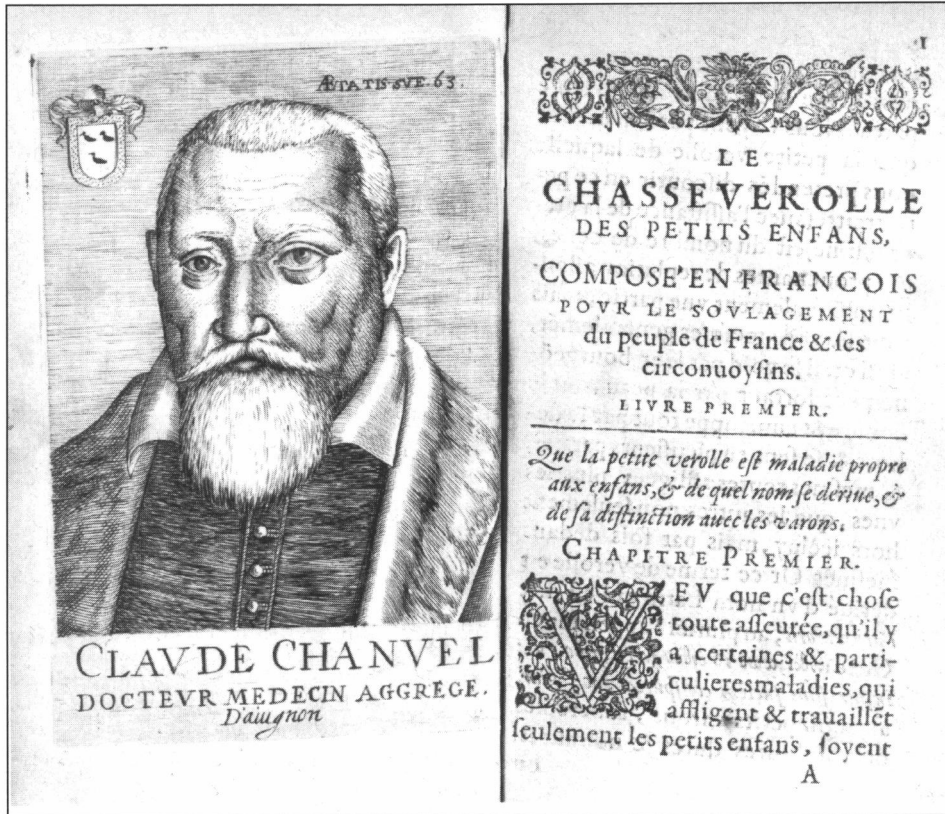
“Le fléau des familles”

Les origines de la petite vérole se perdent dans les incertitudes du passé. A partir de foyers indiens et chinois, signalés avant l'ère chrétienne, cette maladie contagieuse avait sans doute déjà atteint l'Europe à plusieurs reprises avant le XVe siècle, époque à partir de laquelle les textes la mentionnent de manière explicite, ne laissant planer par ailleurs aucun doute sur le caractère universel de sa diffusion. C'est pourtant à partir du XVIIe siècle que l'épidémie semble avoir atteint en Europe une ampleur inconnue jusqu'alors, faisant disparaître, selon certaines estimations au moins 10 % de la population. D'après Darmon, la variole sévissait de façon endémique, mais se manifestait également, tous les trois à six ans environ, sous la forme de grandes épidémies. Vers la fin du XVIIIe siècle, en dépit des débuts timides de la *variolisation* (technique non dénuée de risques, empruntée aux Chinois et introduite en Europe notamment grâce à Lady Montagu à partir de 1721 – précédée en fait par Pylarino (1715) et Timoni (1716) – et qui consistait à inoculer volontairement une variole humaine d'apparence bénigne), et surtout avant que la *vaccination* jennérienne ne finisse par s'imposer, on peut estimer que sur dix personnes :

- deux seulement passaient au travers de la petite vérole ;
- un malade sur sept en mourait (soit 8 à 10% de la population) ;
- et un bon nombre (sans doute aux alentours de un sur dix) devaient demeurer aveugles, estropiés, ou surtout défigurés, pour le restant de leurs jours.

Bien que d'aspect moins terrifiant, la variole était en réalité plus meurtrière que la peste (qui ne décimait en moyenne que 4 à 5 % des populations). Mais, alors que la peste frappait à de longs intervalles, de façon massive et traumatisante, la petite vérole, beaucoup plus diffuse, tuait par petites touches, éliminant les générations à la base sans jamais sabrer dans la masse. Comme l'indique Darmon : “*terriblement meurtrière, la petite vérole était aussi une maladie rampante, banale, voire “domestique”. Un jour ou l'autre, chacun lui verserait son tribut et la dîme mortuaire pèserait sur les plus malchanceux*”. En outre, le fait que la petite vérole s'attaquait essentiellement aux enfants, explique en partie qu'elle n'ait pas eu un impact exceptionnel dans les mentalités : “*Au XVIIe siècle, les enfants prenaient en foule le chemin des cimetières. On les enterrait et on n'en parlait plus*” (Le Roy Ladurie). Il faut savoir qu'à cette époque, sur 1000 nouveau-nés, près de 300 n'atteignaient pas leur premier anniversaire, et 180 autres mouraient avant l'âge de 5 ans. Au total, la moitié des enfants n'atteignaient pas l'âge de 20 ans. Le haut niveau de mortalité de la petite enfance était certes lié aux mauvaises conditions d'accouchement et à la vulnérabilité des tout-petits à l'environnement, mais aussi à l'assaut meurtrier des maladies contagieuses, et notamment de la variole. Cette dernière n'était pas biologiquement spécifique à l'enfance, mais sa contagiosité était si grande qu'il était rare de franchir le cap de la décennie sans en avoir été infecté, à moins que le milieu social ne permette de retarder l'échéance par le recours à l'isolement.

Vers la fin du XVIIIe siècle, on peut estimer que les 9/10 des varioles mortelles étaient le fait d'enfants de moins de 10 ans (dont les 2/3 avant l'âge de deux ans). C'est donc à juste titre que la petite vérole ait pu être considérée comme le “fléau des familles”. Lorsque Claude Chanuel publiait en 1610 son ouvrage intitulé *Le Chasse-Vérole des petits enfants*, nous ne sommes donc pas surpris de lire sous sa plume :



Le Chasse-verolle des petits enfans, Lyon, 1610.

(Cliché BIUM)

“La petite vérole violente pour la plupart jusqu’à la mort les petits enfans et plusieurs grandelets et avancés (en âge) en cet infortuné siècle”. Gui Patin, quant à lui, écrivait dans une lettre à Spon du 16 avril 1645 : “J’ai coutume de dire aux mères, qui ont ordinairement grand soin du visage de leurs enfans, qu’il faut premièrement être assuré de leur vie, et que je ne répons jamais de l’événement de cette dangereuse maladie qu’après que je les ai vus plusieurs fois jouant en la rue avec les autres enfans”.

Aspects cliniques de la petite vérole (d’après Chanuel)

Chanuel définit la petite vérole comme étant une éruption “de boutons sortis spontanément et de leur gré aux corps des hommes, et surtout des petits enfans (...) avec prurit et démangeaison, et purulente matière ou aqueuse sortant d’iceux, survenant en manière de crise en certaine fièvre maligne, à la façon des maladies épidémiques et

contagieuses” (I, 4). L’auteur nous indique que trois types d’éruptions se rattachent à la petite vérole :

– tout d’abord la *vraie petite vérole* qui consiste en “*la pluralité des pustules, ou élevures du cuir, rouges, rondes ou petites, coutumières de venir une fois seulement en la vie aux hommes selon l’opinion et usage commun*” (I, 11). Chanuel précise que les pustules sont de bon pronostic si elles apparaissent “*rouges, et larges, rares, ou clairsemées, et qui sortent tôt, mûrissent tôt, et contiennent une matière blanche, et suppurée ou mûre*”. A l’inverse, les véroles qui “*sortent mal*” sont plus dangereuses, ce qui correspond à plusieurs éventualités : celles qui ne sortent pas franchement, “*qui se couvent [se cachent] et s’arrêtent en la peau, sans s’élever, et se faire paraître apertement [ouvertement], et bien tôt*” ; ensuite celles qui sortent trop brusquement (qui seront appelées plus tard “*varioles confluentes*”) qui naissent “*ulcérées, avec une fange ou boue, et matière virulente puante et tirant sur le rougeâtre, vert, ou noir*” ; enfin celles qui mûrissent mal et qui “*naissent fort épaisses et drues, profondes et menues et rouges ou noires*” (I, 13).

– la deuxième forme de *petite vérole* correspond à notre varicelle actuelle, appelée jadis *petite vérole volante*. Elle se présente sous forme de petites “*vessies faites comme par échaubouillure [ébouillamment] de la grosseur de fève ou petites avelines [noisettes]*”. Cette forme était également appelée *pituittæ eruptione* par Pline et *Eclates* par les habitants de la Provence ou du Languedoc “*parce qu’elles s’éclatent et s’ouvrent d’elles mêmes aisément en peu de jours, n’étant si fâcheuses comme les susdites*” (I, 4).

– enfin la troisième espèce “*s’appelle la rougeole ou picote, parce que ceux qui l’ont sont excessivement rouge en la face et surtout près des yeux*”. Egalement appelée *sinapion* car elle échauffait la peau “*comme graine de moutarde pulvérisée et appliquée sur icelle*” (*sinapi* signifie “*moutarde*” en latin), la rougeole se caractérisait selon Chanuel par de grandes démangeaisons et par le fait qu’elle “*s’évaporait*” et disparaissait rapidement, “*sans jeter autre matière que par les sueurs ou insensible transpiration, tant leur matière est chaude, subtile et cholérique*” (I, 4).

Chanuel énumère ensuite une série de “*mauvais symptômes*” pouvant :

– précéder l’éruption de la *vraie petite vérole* avec en premier lieu la classique “*douleur du dos*” et “*la fièvre continue*”, mais aussi “*la démangeaison ou prurit du nez, la peur et épouvantement au temps du sommeil, les piqûres par la peau et membres internes de tout le corps, une pesanteur d’icelui, une inflammation et larmes des yeux, l’abondance d’inquiétude et tressaillements, avec oppression et empêchement de la respiration et plusieurs, qui le suivent, comme raucité de voix, crachement de matières grossières, éternuements, bâillements, ou étendement fréquent de bras ou de jambes, palpitations ou battements de cœur, aspérité et sécheresse de la langue et bouche, tremblement non seulement des pieds, mais de tout le corps, qui fait que ledit enfant ne se peut tenir sans être couché au lit ou au berceau*” (I, 12).

– ou bien accompagner l’éruption, comme : “*la douleur de tête, spasme, frénésie, délire, et rêverie, la tache ou maille [taie] en la pupille, et conjonctive des yeux, aphtes ou ulcères en la gorge ou trachée artère et dedans du gosier, œsophage, ou conduit des viandes, et ventricule réceptacle d’icelles, squinance, toux et raucité suivant la péri-pneumonie ou inflammation des poumons*” (I, 2).

Hypothèses sur l'origine de la petite vérole

Dans la lignée du médecin islamique Rhazès, auteur au Xe siècle d'un *Traité de la variole*, cette maladie a souvent été considérée comme une espèce de fermentation avec bouillonnement du "*sang des enfants (qui ressemble) au moût des raisins*", et qui se convertit "*en sang des jeunes gens, qui ressemble à un vin en maturité*". Selon Rhazès, ce changement était en général inévitable, "*comme le mouvement de fermentation est inévitable dans le suc des raisins, qui doit bouillonner et se changer en vin*". Chanuel, au début du XVIIe siècle parle toujours d'un "*bouillonnement des humeurs*" et Gui Patin écrivait : "*je crois que l'ébullition de la masse du sang est un pur effet de la pourriture qui y est*" (lettre du 8 mars 1644). Les médecins supposaient donc, dans le cadre de la "théorie des humeurs", l'existence dans l'organisme d'un levain morbifique dont l'expulsion intervenait à la faveur de l'éruption variolique. Cela correspondait sans doute, dans les mentalités de l'époque, à un passage obligé, une espèce d'épreuve initiatique, certes dangereuse, mais finalement salutaire à ceux qui en guérissaient, car leur permettant de se purger d'un principe pathogène partagé par tous.

Il était donc admis que le sang des enfants était vicié... Sans chercher à mettre en doute cette notion, les médecins de l'époque ont essayé d'en expliquer la raison. Plusieurs hypothèses étaient proposées :

– certains évoquaient les impuretés liées à la conception des enfants "*pendant les temps que la matrice de la mère n'a laissé écouler les fleurs et vidanges menstruelles*" autrement dit pendant les règles... Chanuel cite cette hypothèse pour la réfuter immédiatement et propose quant à lui une autre explication :

– la mauvaise qualité du sang infantile serait due à un résidu de sang menstruel (dont l'enfant était censé se nourrir pendant la grossesse...) qui persisterait "*pour un temps dans les parenchymes principaux de notre corps*" (I, 9). Cette opinion se rapproche de celle d'Avicenne, médecin islamique du XIe siècle, qui recommandait aux sages-femmes de vider l'ombilic de son sang au moment de l'accouchement "*afin d'en expulser le venin vérolique*". Darmon nous indique que cette pratique fut en usage dans les milieux populaires de toute l'Europe jusqu'au XIXe siècle ;

– Gui Patin ne partage pas le point de vue de l'origine menstruelle de la petite vérole, "*parce qu'en ce cas-là, nul n'en serait exempt*", contrairement à ce que l'on pouvait constater. Patin estime quant à lui que c'est avant tout la nourriture inadaptée, en particulier l'usage des bouillies, qui serait néfaste pour le sang des enfants : "*Ceux qui n'ont jamais mangé de bouillie sont beaucoup plus exempts (de petite vérole). Je crois que c'est une des raisons qui m'en a exempté ; feu ma mère ne m'ayant jamais nourri que de ses mamelles*" (lettre du 18 janvier 1644). "*Je tiens la bouillie, ajoute-t-il, pour mauvais aliment tant à cause de la farine qui n'est pas souvent assez bonne qu'à cause du lait de vache, qui n'approche que de loin de la bonté de celui de la mamelle qui est tiré tout frais, tout nouveau, tout chaud et tout spiritueux par l'enfant, au lieu que celui de vache est extrêmement faible en comparaison ; joint que c'est un aliment visqueux grossier qui fait de la colle dans l'estomac d'un enfant et force obstructions dans son ventre*" (lettre du 8 mars 1644).

– A coté des causes internes, que nous venons de voir, Chanuel signale l'influence déclenchante et "*conjointe*" des causes externes, avec en particulier les "*vents astraux et méridionaux*" et bien entendu le contact avec les sujets atteints, la petite vérole

“communiquant sa malice, comme les autres pestes, par une exhalaison ou évaporation” (I, 9).

Concernant l’origine de la petite vérole, nous laissons volontiers le mot de la fin à Gui Patin qui avoue (dans un bel élan de sincérité...) *“la difficulté qui (lui est) naturelle comme à beaucoup d’autres de pénétrer jusque dans le dernier point de la vérité en toutes ces choses, où les apparences et les conjectures tiennent bien souvent lieu de vérité et de preuves certaines”* (lettre du 8 mars 1644).

Mesures préventives et thérapeutiques

La principale mesure préventive indiquée par Chanuel, lors d’une épidémie, est de faire changer d’air les enfants *“en les emmenant ou faisant transporter en lieux exempts et éloignés dudit mal”*. Dès leur arrivée en ce lieu plus salubre, *“il est fort bon de les purger, ou au moins leurs nourrices, comme aussi user de la saignée, sinon les-dits enfants trop petits, au moins en icelles, pour faire le lait meilleur et plus salubre”*. Nous voyons donc que les conseils de prévention, avec l’idée de rendre le lait meilleur, s’appliquaient à la nourrice à défaut de l’enfant ! Cela se retrouve dans les conseils d’hygiène prescrits à la nourrice qui devra *“se séparer de tout échauffement avec l’homme, de tout violent exercice et travail, des viandes, et boissons qui la peuvent émouvoir et altérer, de toute réplétion extrême, et nauséative, et de toute passion d’esprit, surtout la colère, chagrin et mélancolie, folie d’amour, jalousie, danses, et chants lubriques et semblables qui la peuvent exciter à la chaleur vénérienne”*. L’enfant, quant à lui, sera *“éloigné de toute occasion de pleurs”* et nourri soit du lait de sa nourrice (en évitant une *“trop grande réplétion”*), soit de nourritures légères (I, 10).

Pour le traitement proprement dit de l’enfant vérolé, la saignée apparaît comme le remède de choix. En dépit de Galien qui la déconseillait avant la puberté, Chanuel n’hésite pas à user de la saignée dès l’âge d’un an, sous réserve que l’enfant *“se porte bien, et qu’il soit charneux et grasset”* (III, 1). Cette entorse à l’enseignement galénique semble d’ailleurs avoir été courante au XVII^e siècle, puisque Patin déclare de son côté : *“Il ne se passe jour à Paris que nous ne fassions saigner plusieurs enfants à la mamelle (...), et il n’y a point de femme qui ne veuille bien croire à la saignée, et que son enfant soit saigné dans la fièvre à la petite vérole ou à la rougeole, ou aux dents, ou aux convulsions.”* (lettre du 27 août 1658). Mais Gui Patin, tout en estimant *“que la saignée est un grand remède en la petite vérole, principalement faite de bonne heure”*, reste très prudent car, dit-il, *“ce mal est quelquefois si malin, et le poumon quelquefois si engagé, que c’est folie de prétendre y donner secours par ce remède.”* (lettre du 16 avril 1645). Au chapitre des remèdes courants, nous signalerons l’habitude très répandue, déplorée aussi bien par Chanuel (I, 16) que par Gui Patin, de certaines *“malheureuses femmes qui donnent du vin ou de la soupe au vin à leurs enfants encore tout petits”* (lettre du 8 mars 1644).

A côté de la saignée, Claude Chanuel préconise également :

- les purgatifs légers, s’il y a *“quelque signalée impureté, et manifeste corruption ou putréfaction aux viscères, entrailles ou boyaux.”* (II, 7) ;
- divers moyens destinés à favoriser la sortie des boutons comme l’application de ventouses (éventuellement scarifiées), l’enveloppement de l’enfant dans des *“draps*

rouges, et autres semblables pour le tenir chaud”, ou encore des frictions avec des linges chauds ou certaines huiles “mêlées d’un peu de nitre et de vin pour pénétrer davantage, et ouvrir les porosités du cuir” (II, 8). Dans les cas rebelles, l’application de cantharides, ou d’autres préparations rubéfiantes, pouvaient être envisagées (II, 9) ;

– pour une éruption donnant lieu à de larges abcès, ces derniers pouvaient être évacués, par exemple avec le bout d’une lancette, afin d’éviter “une plus grande corruption et déperdition de la substance des veines, artères, nerfs et tendons, d’où advient (quelquefois) des squirrhés, gangrènes, ou sphacèles, ou sinuosités et fistules profondes et longues à guérir, amenant paralysies ou claudications” (II, 14).

– en cas d’érysipèle très inflammatoire, Chanuel conseille l’application de produits rafraîchissants, comme l’onguent rosat, ou encore les scarifications superficielles après bassinage à l’eau tiède des parties malades. (II, 15).

– enfin, certaines préparations très grasses, appliquées sur la face, étaient destinées à prévenir ou soigner l’aspect grêlé du visage (IV, 5). De même, des collyres étaient prescrits contre les ulcérations conjonctivales, causes de fréquentes cécités (IV, 6).

Cas cliniques : les petites véroles royales

Première observation : Louis XIII

La petite vérole de Louis XIII, contractée à l’âge de 10 ans et demi, fut parfaitement bénigne. Jean Héroard, dans son journal, n’en parle d’ailleurs très succinctement qu’à deux reprises :

– d’abord le jeudi 12 avril 1612 : “En lui donnant sa chemise, la poitrine et le ventre et le dos se trouvent couverts, par-ci par-là, de pustules de petite vérole.”

– puis, deux jours plus tard, le samedi 14 avril 1612, nous pouvons lire : “Couleur du visage meilleure, “in mole et colore”... Pustules ça et là, blanches et le tour incarnatin, “boni moris”... Il n’est aucun mauvais accident en sa vérole, peu au visage, assez au corps devant et derrière, blanches, incarnatines au tour, et qui suppureront d’elle-même incontinent.”

Jean Héroard semblait en réalité beaucoup plus tracassé par une ophtalmie de l’œil droit dont le roi souffrait depuis quelques jours et insiste à plusieurs reprises sur la gaieté de l’enfant durant la journée du 14 avril : le roi “demande le miroir, se met en pieds pour se voir dedans son habit à la pantalone, en disant “He que vela un gentil pantalon”.”, puis s’amuse à découper des habits pour “son Robert”, autrement dit sa poupée. Le médecin nous indique en outre que le roi a “soupé fort gaiement” et que le soir même, il s’est endormi “à dix heures et demie, en chantant”. Le moins que l’on puisse dire c’est que la vérole de Louis XIII n’a pas été vécue de manière très dramatique, contrairement à celles de Louis XIV et de Louis XV, que nous allons évoquer maintenant.

Deuxième observation : Louis XIV

Louis XIV fut atteint d’une petite vérole à l’âge de 9 ans, en 1647, dont la description fut rédigée par Vallot, en 1652, au début du *Journal de la santé du Roi*. Ayant été appelé en consultation par son confrère Vaultier, alors premier médecin du roi, Vallot

avait assisté ce dernier en compagnie de trois autres médecins : Guénault, et les deux Séguin (l'oncle et le neveu).

La variole de Louis XIV se manifesta à partir du 11 novembre 1647, à cinq heures du soir, *“par une soudaine et violente douleur des reins et de toute la partie inférieure de l'épine du dos”*. Cette douleur, rapidement accompagnée de fièvre, évoqua d'emblée la petite vérole et conduisit Vaultier à procéder à une saignée, renouvelée le lendemain matin. Le quatrième jour, alors que *“la petite vérole semblait déjà être bien multipliée et bien dangereuse”*, les médecins constatèrent *“l'accélération d'une fièvre essentielle qui l'accompagnait et qui avait ses redoublements déjà réglés”*. Vaultier et ses quatre confrères décidèrent alors la pratique d'une troisième saignée. *“L'effet, selon Vallot, en fut admirable (...), et la reine, après avoir visité le roi par tout le corps, avoua que les pustules étaient augmentées au centuple depuis ladite saignée”*. Après une accalmie de quelques jours les médecins constatèrent avec angoisse, au dixième jour de la maladie, la survenue d'une *“nouvelle ébullition qui augmenta la fièvre et tous les autres symptômes avec tant de violence, que les pustules parurent toutes sèches et d'une mauvaise couleur !”*. Après l'administration de *“quelques remèdes cordiaux”* l'éruption se transforma en *“érysipèle sur tout le dos et une bonne partie de la poitrine”*, ce qui obligea la compagnie des médecins à se porter unanimement à une quatrième saignée. Cette dernière, écrit Vallot, *“réussit si heureusement que, quelques heures après, la fièvre diminua beaucoup et S. M. en reçut un soulagement si notable qu'elle passa la journée avec moins d'inquiétude que la précédente.”*

Trois jours après, soit au treizième jour, Louis XIV présenta d'importantes lésions des os avec *“l'amas d'une matière maligne, corrosive et sanieuse”*. Vallot déclare, non sans fierté, que cet accident aurait pu *“gâter et faire tomber les os, si l'on n'y eût apporté les remèdes nécessaires par des incisions et applications des eaux, et des baumes si excellents, que l'on peut dire avec vérité qu'en fort peu de temps l'on a délivré S. M. d'un accident qui était de la dernière conséquence.”* Le Roi présenta ensuite *“une soif si grande et si extraordinaire”* qu'elle donna *“beaucoup de terreur aux médecins”*. Mais ces derniers, après avoir hésité à prodiguer une cinquième saignée, se contentèrent finalement de lui donner *“un verre de calomel et de séné”* dont l'effet purgatif coïncida avec l'heureux dénouement de la maladie.

Troisième observation : Louis XV

Le mercredi 27 avril 1774, étant âgé de 64 ans, Louis XV se sentit saisi de maux de tête et de frissons. Il resta couché quelques heures sans que ses malaises aient disparu et Lemonnier, son premier médecin, commença par faire pratiquer une saignée. Le roi n'allant pas mieux, Lemonnier appela pour le seconder quelques confrères parmi lesquels Bordeu (médecin de Mme du Barry) et Lassone (médecin de la Dauphine Marie-Antoinette). Une deuxième saignée fut alors pratiquée, après quoi on administra au roi de l'émétique, autrement dit de l'antimoine, et une série de vésicatoires. Au soir du 29 avril, des rougeurs commencèrent à apparaître sur le visage du roi et les médecins suspectèrent d'emblée la petite vérole, d'autant que quelques cas avaient été signalés à proximité du Trianon où le roi résidait alors. On déclara qu'il s'agissait d'une récurrence puisque'il était admis que le roi avait déjà eue la petite vérole à l'âge de 18 ans, lors d'un séjour à Fontainebleau. Le 3 mai, après que l'éruption caractéristique se soit dévelop-

pée, le roi - qui avait été tenu initialement dans l'ignorance de son mal - comprit lui-même la situation. Dans l'après-midi du 4 mai on constata un arrêt de la suppuration, signe de mauvais pronostic qui signifiait que "*le poison rentrait*" ... Le 5 mai, la suppuration reprit pour un temps après l'administration au roi de grandes quantités de vin d'Alicante. Les jours suivants, la maladie prit un caractère effrayant. Comme l'indique le duc de Croÿ : "*Les croûtes l'empêchaient de voir... Il avait un masque comme de bronze et grossi par les croûtes...*". Par endroits, le corps tombait en lambeaux. L'odeur qui se dégageait était telle qu'il fallait tenir les portes et les fenêtres ouvertes. Il entra en agonie le 10 mai à midi et mourut à trois heures et demie.

Conclusion

Au cours de cet exposé, nous avons pu saisir l'importance historique, tant sur le plan médical que social, de la variole. Cette affection qui, avant la vaccination jennérienne, touchait la plupart des individus, nous apprend combien les médecins de jadis, en dépit de leur bonne volonté, se montrèrent particulièrement impuissants. Cette maladie, la première de toute l'histoire dont la disparition a été obtenue par l'intervention des hommes, apparaît à plus d'un titre comme une réalité à ne pas oublier pour qui veut comprendre ce que fut, en particulier aux XVII^e et XVIII^e siècles, la vie quotidienne des hommes, des femmes et des petits enfants.

BIBLIOGRAPHIE

- CHANUEL Claude - Le chasse-vérole des petits-enfants, Lyon, Barthelemi Vincent, 1610.
- DARMON Pierre - La longue traque de la variole. Les pionniers de la médecine préventive, Lib. Ac. Perrin, Paris, 1985.
- DARMON Pierre - La variole, les nobles et les princes / La petite vérole mortelle de Louis XV, Editions Complexes, 1989.
- HEROARD Jean, "Journal de...", - sous la direction de Madeleine Foisil, 2 tomes, Fayard, 1989.
- LEVY Michel-Louis, - Comparaison des chiffres de la démographie en France en 1789 et en 1989, "*Population et société*", bulletin de l'INED, mars 1989, n° 233.
- PATIN Gui, "Lettres", - Edition établie par J.-H. Reveillé-Parise, Paris, J.B. Baillière, 1846.
- PAULET J.J. - "Histoire de la petite vérole, avec les moyens d'en préserver les enfants et d'en arrêter la contagion en France", suivie d'une "traduction française du traité de la petite vérole de Rhazès". Paris, Ganeau, 1768.
- RAYMOND Jean-François de. - Querelle de l'inoculation ou préhistoire de la vaccination. Paris, Vrin, 1982.
- RAZZELL Peter. - The conquest of smallpox. Firlie, Caliban, 1977.
- THÉODORIDÈS Jean. - Des Miasmes aux Virus, histoire des maladies infectieuses, Paris, Louis Pariente, 1991.
- VALLOT, D'AQUIN et FAGON. - "Journal de la Santé du Roi Louis XIV, de l'année 1647 à 1711", par J.A. Le Roi. Paris, Auguste Durand - Libraire - Editeur, 1862.
- La Gazette de France* des 30 octobre et 6 novembre 1728 (articles sur la petite vérole que Louis XV aurait eue, âgé de 18 ans, à Fontainebleau).
- Le Quotidien du médecin*, n° 1748, 1751, 1753, 1754, 1757 et 1759, parus entre le 28 août et le 12 septembre 1978 (articles sur la mort de Janet Parker et de Henry Bedson).

Galien & Hippocrate

ANTIQUITÉS
MÉDICALES

13 rue Monge, 75005 Paris - Tél. 43.26.54.06